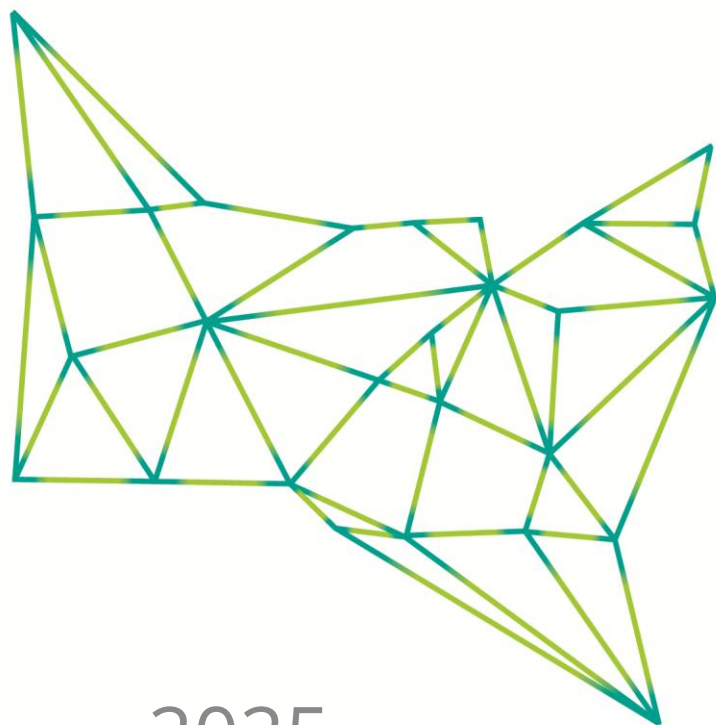


# Présentation du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand

*CU Caen la mer  
CU d'Alençon  
CA Flers Agglo  
CA Le Cotentin  
CA Lisieux Normandie  
CA Saint-Lô Agglo  
CdC Baie du Cotentin  
CdC Bayeux Intercom  
CdC Cingal - Suisse Normande  
CdC Cœur de Nacre  
CdC Côte Ouest Centre Manche  
CdC Coutances Mer et Bocage  
CdC Domfront-Tinchebray Interco  
CdC du Pays de Falaise  
CdC Granville Terre et Mer  
CdC Intercom de la Vire au Noireau  
CdC Isigny Omaha Intercom  
CdC Normandie Cabourg Pays d'Auge  
CdC Pays de Honfleur – Beuzeville  
CdC Pays de l'Aigle  
CdC Pré-Bocage Intercom  
CdC Seules Terre et mer  
CdC Terre d'Auge  
CdC Terres d'Argentan  
CdC Val d'Orne  
CdC Val à dunes  
CdC Pays d'Auge et du Merlerault  
CdC Pays de l'Orne et de l'Odon  
CdC Villedieu Intercom  
Intercom départemental du Calvados  
Départemental de l'Orne*

# RÉSEAU OUEST NORMAND

pôle métropolitain

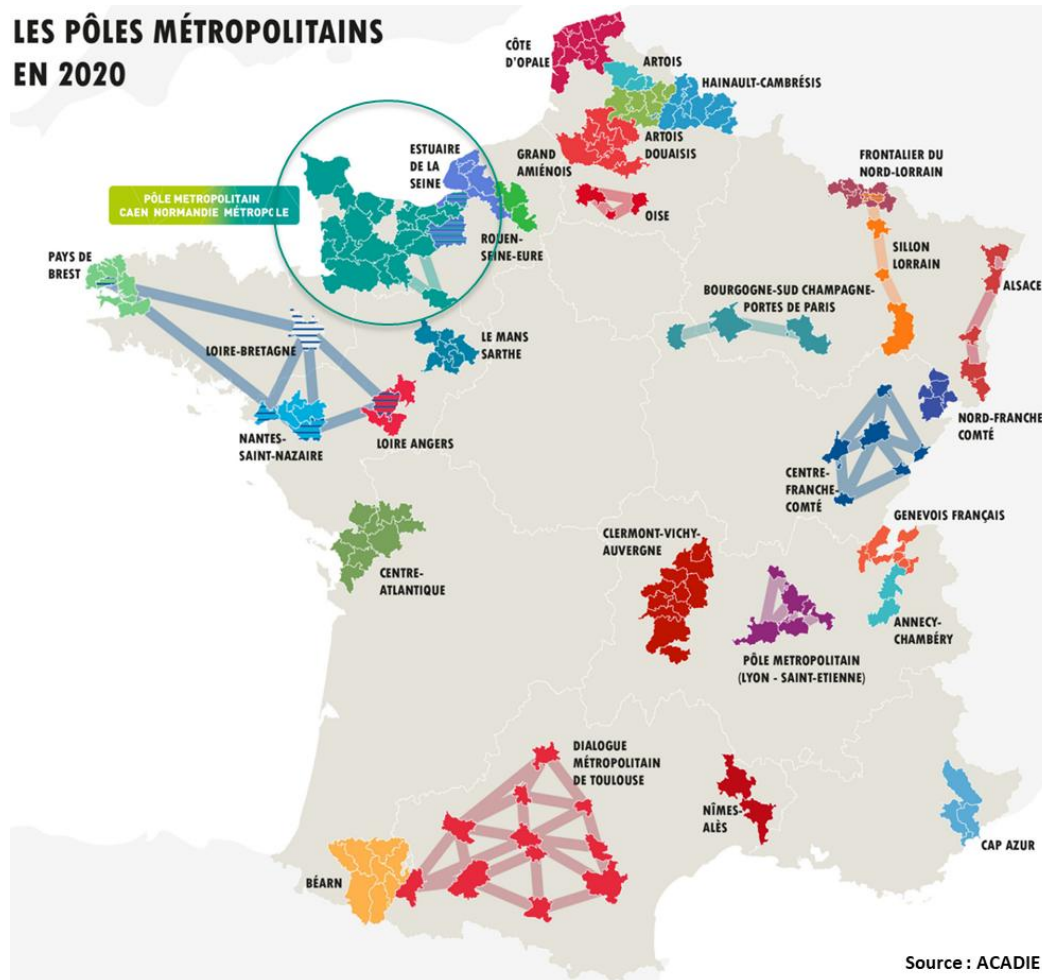


2025

# Présentation

## Qu'est-ce qu'un Pôle métropolitain ?

### LES PÔLES MÉTROPOLITAINS EN 2020



- Le Pôle métropolitain a été créé par la loi de **Réforme des Collectivités Territoriales** de 2010 et amélioré par la **loi MAPTAM** de 2014 ;
- Il forme un ensemble, qui peut déborder le cadre départemental, de **plus de 300 000 habitants** et plus dont **150 000 issus d'un même EPCI** à fiscalité propre.
- Le pôle métropolitain est compétent « en vue d'**actions d'intérêt métropolitain** en matière de **développement économique**, de promotion de l'**innovation**, de la **recherche**, de l'**enseignement supérieur** et de la **culture**, d'**aménagement de l'espace** (...) et de développement des **infrastructures et des services de transports** ».



**RÉSEAU  
OUEST  
NORMAND**  
pôle métropolitain

# Pourquoi Caen Normandie Métropole ?



- Le Pôle métropolitain **Caen Normandie Métropole** a été **créé en 2015** sur la base de l'ancien **Syndicat Mixte Caen Métropole** (SCoT et Pays) datant de 2004.
- Sa forme spécifique, à la fois « **Socle** » et « **Réseau** », tenait aux motivations de sa création :
  - **Remplacer et élargir** l'ancien « **Pays de Caen** » privé de statut par la Loi MAPTAM
  - Créer une instance pour **peser** dans la **nouvelle Région Normandie réunifiée** et dont la création suscitait à la fois espoirs mes également des craintes.

# Travaux 2015-2022

## 2015-2016 : Un rôle de « lobbyiste » efficace et reconnu

La première mission du Pôle métropolitain « Réseau » résidait dans sa capacité à peser du poids du collectif sur l'orientation ou la mise en œuvre de politiques publiques .

- 2 exemples concrets :
  - Une mobilisation en 2015-2016 pour que les territoires concernés puissent continuer à bénéficier des fonds FEAMP.
  - Un travail collectif sur l'évolution des politiques de gestion des déchets qui a contribué à la définition du projet « Normantri ».



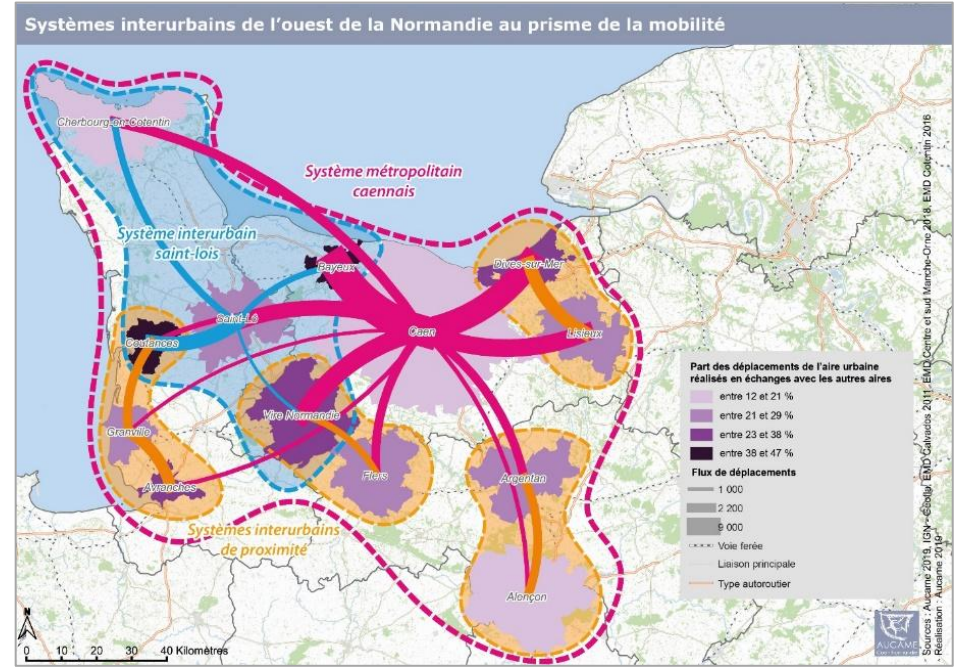
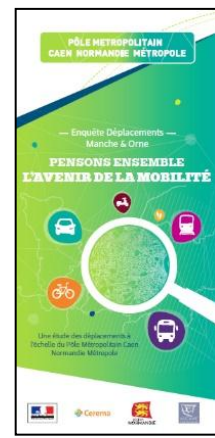
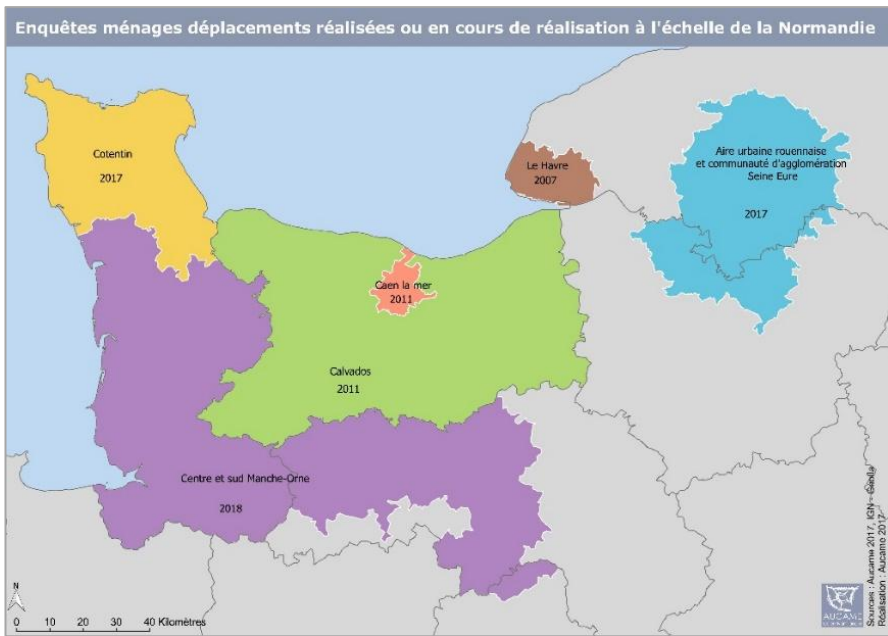
  
**NORMANTRI**  
INFORMÉTIQUE - TRAVAIL - TOUJOURS ENSEMBLE

13 collectivités - 1 200 000 habitants

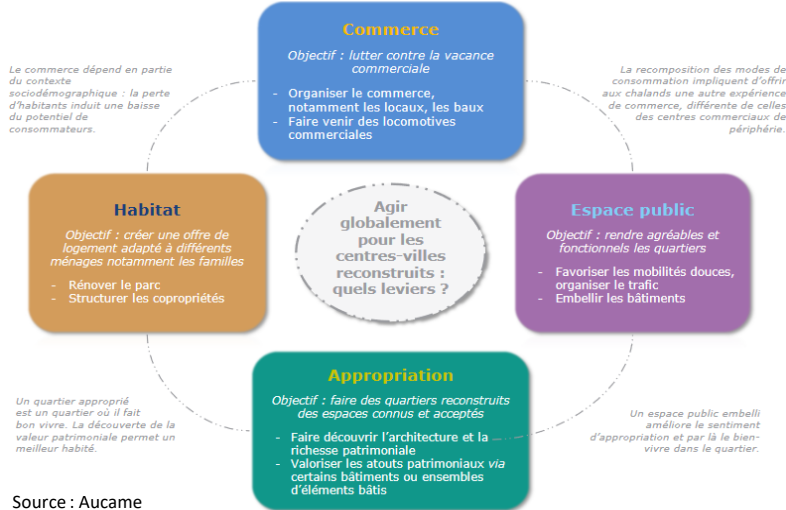
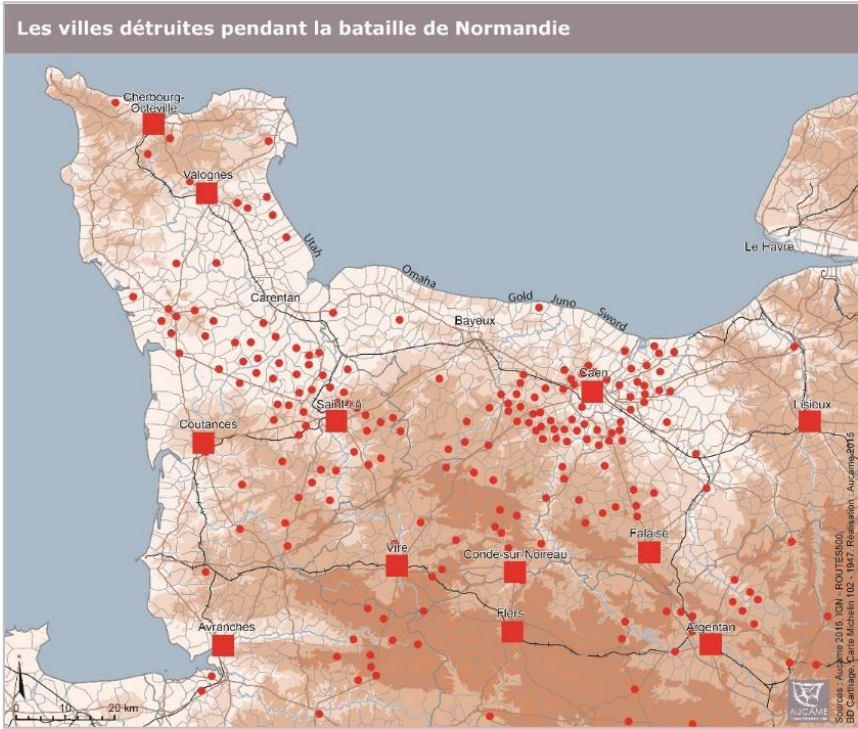


# 2017 : Comprendre les mobilités grâce aux Enquêtes Ménages Déplacement

- **EMD Manche & Orne portée par le Pôle en 2017**
- + redressement de l'enquête du Calvados réalisée en 2011 et recollement avec l'enquête menée par la CA du Cotentin



# 2018 : Mettre en évidence l'enjeu des centres-villes reconstruits



Source : Aucame

Vademecum des centres-villes reconstruits

AUCAME Caen Normandie

Les centres-villes reconstruits de l'ouest de la Normandie

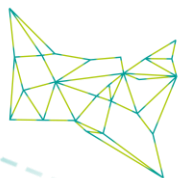
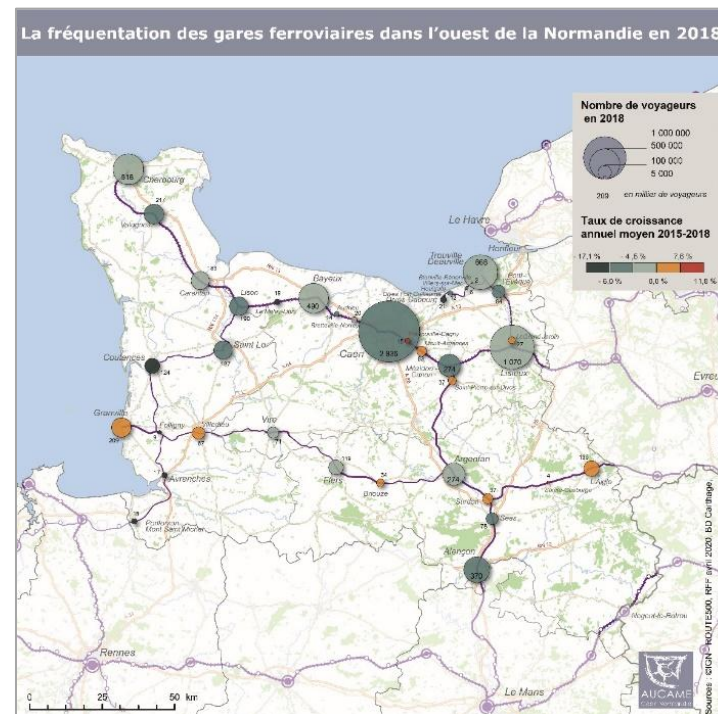
Guide

Décembre 2019

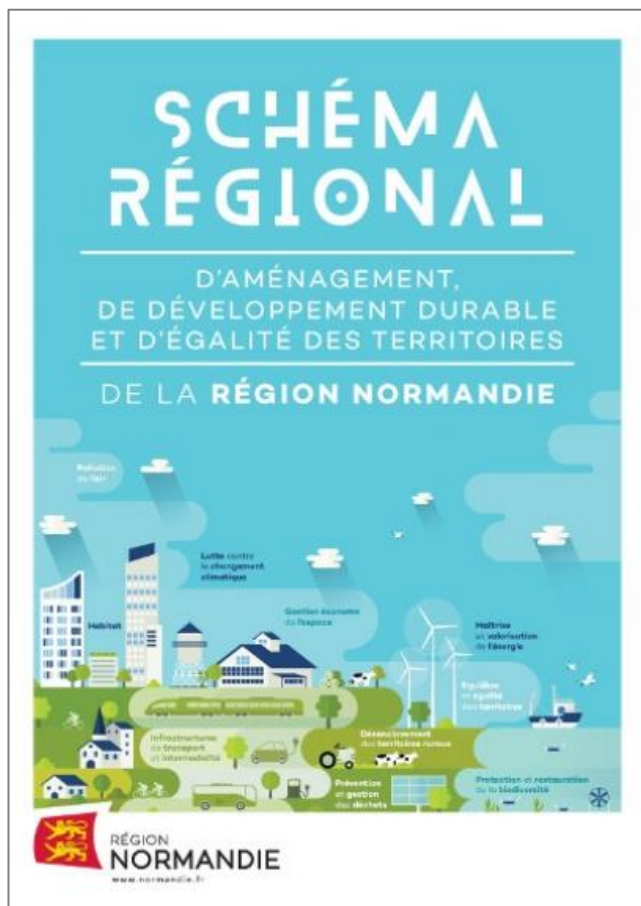
# 2019 : Suivre les politiques ferroviaires nationales et régionales

## Vigilance sur l'avenir du rail en Normandie :

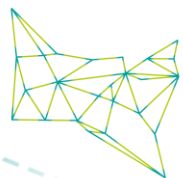
- Conférence des Exécutifs dédiée en présence du VP Transports de la Région et du Directeur Régional de SNCF Réseau ;
- Participation au Comité de soutien de la ligne Caen-Le Mans-Tours ;
- Production d'un état des lieux sur le train dans l'Ouest de la Normandie (fin 2020) ;
- Veille sur l'avancement du dossier LNPN.



# 2018-2020 : Contribuer collectivement à l'élaboration du SRADDET de Normandie



- Participation à l'ensemble des ateliers régionaux ;
- **Rédaction et partage de deux contributions écrites** au SRADDET suite à un travail en Inter-SCOT(s) ;
- **Rédaction, concertation et diffusion d'un avis** sur le SRADDET arrêté ;
- Accueil du Vice-président en charge du dossier.





# 2018-2021 : Valoriser le patrimoine maritime, militaire et industriel : projet interreg « MMIAH »

Avec 8 partenaires européens

## Les études :

- Fiches d'inventaire du patrimoine ;
- Etude évolutive des villes et territoires ;
- Plan de gestion du patrimoine MMI.

## Les actions opérationnelles :

- Traitement artistique du char Sherman de **Falaise** ;
- Restauration partielle du site minier et métallurgique de La Butte Rouge à **Dompierre** (Flers Agglo) ;
- Création d'un parcours thématique « Dior » à **Granville**.

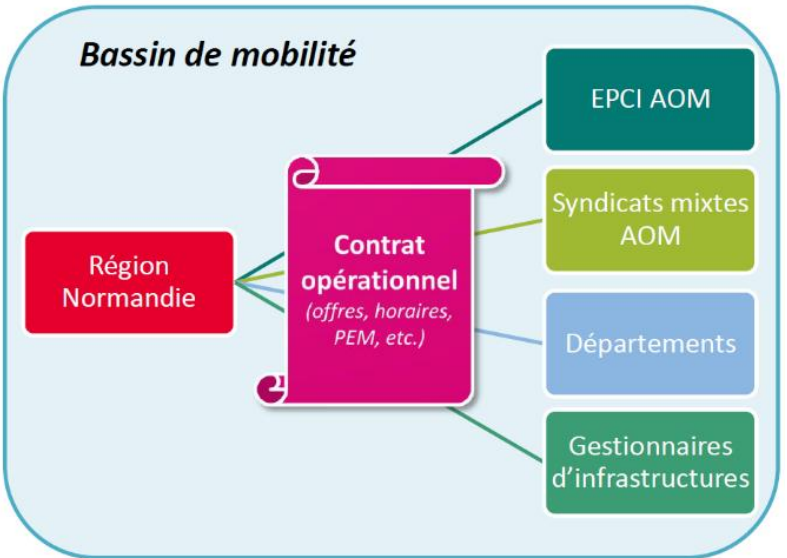
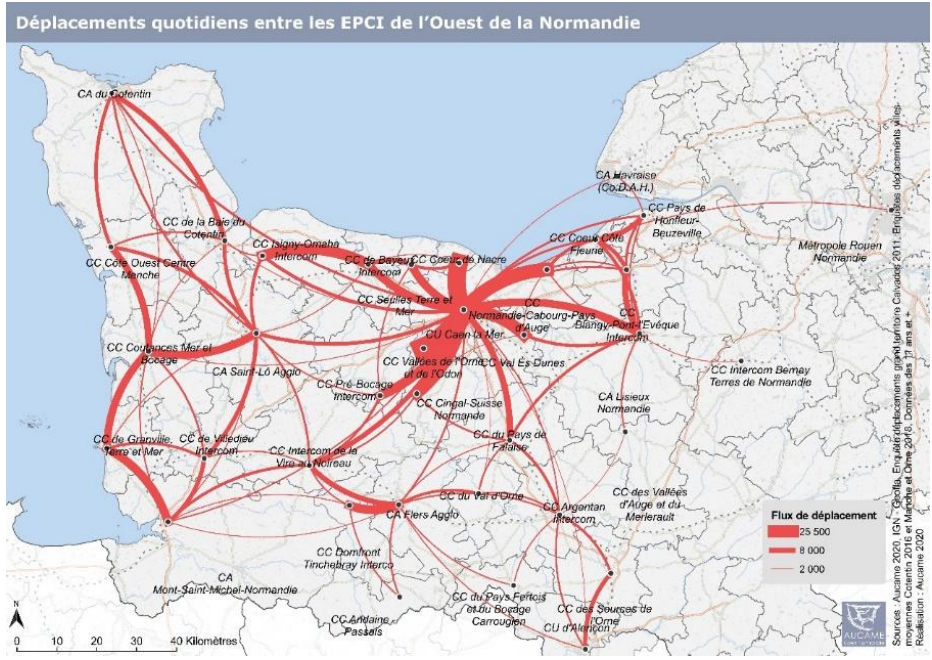
## Les Communications :

- Création de plaquettes touristiques communes ;
- Rédaction et valorisation vidéo d'un Livre blanc ;
- Réalisation vidéo d'un EDUCTOUR (français et anglais) de promotion du patrimoine de l'ouest normand et des ports croisière de Cherbourg, Honfleur et Caen-Ouistreham.



# 2021 : Contribuer collectivement à la définition des bassins de mobilité issus de la loi LOM

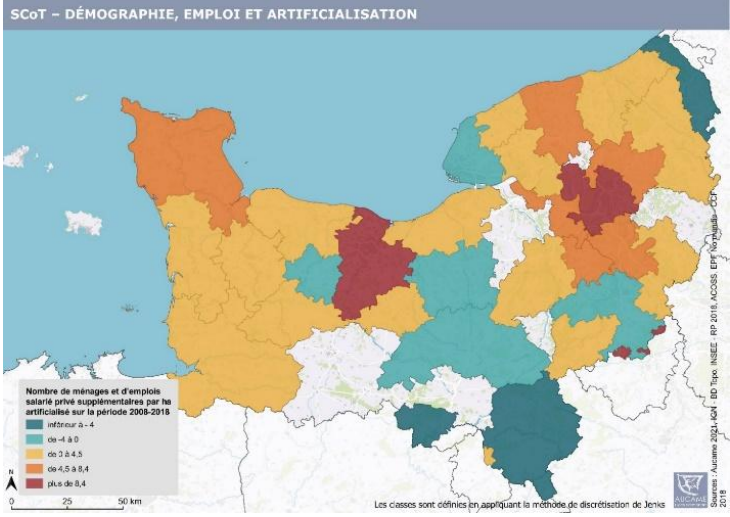
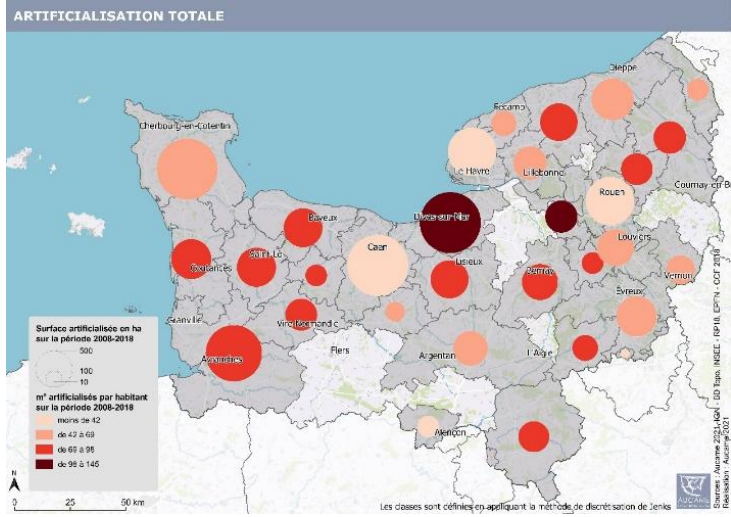
- Analyses des déplacements entre EPCI sur la base des EMD ;
- Accueil du Vice-président de la Région en charge du dossier en mars 2021.



# 2021-2022 : Préparer la Conférence des SCoT prévue dans la loi « Climat & Résilience »

Après avoir suivi les débats parlementaires sur la loi, le Pôle en a assuré la présentation à ses membres puis s'est engagé dans la :

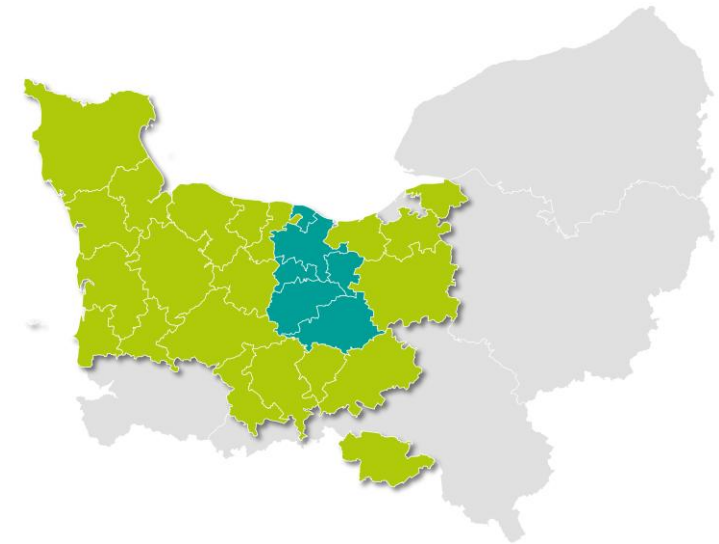
- Structuration de la **coopération des EPCI membres** pour la Conférence régionale des SCoT ;
- Rédaction d'une **contribution commune** ;
- Préparation et animation technique, en lien avec l'AUCAME, de réunions du groupe de travail ad hoc créé sous égide de la Commission de Coopérations interterritoriales.





# Pourquoi l'autonomisation ?

- **Fin 2021, le besoin d'avoir une structure indépendante a émergé sur le Réseau, pour :**
  - Un **fonctionnement plus souple et moins administratif** grâce à un syndicat mixte ouvert dédié ;
  - Un **coût d'adhésion réduit** à 0,05 € par habitant et une **prise en charge d'1ETP** par la CU Caen la mer
  - Des **évènements et des réunions de travail thématiques** associant élus, techniciens et partenaires ;
  - Une **communication facilitée**, en interne à destination des élus mais également vers l'extérieur.
- La concertation et les démarches de création d'un nouveau pôle métropolitain se sont tenus en **2022**.



**Ce nouveau Pôle s'appuie sur les acquis de l'ancienne dimension « Réseau » de Caen Normandie Métropole**



# Fonctionnement du nouveau Pôle métropolitain

- **Comité syndical : 3 à 4 réunions par an en présentiel**, suivies d'un **repas convivial** et accompagnées, en début d'après-midi, soit
  - d'une **Conférence du Réseau (2 à 3 par an)**
  - d'une **visite d'un site ou d'un équipement emblématique des territoires du Pôle (1 à 2 par an)**.
- **Commission Réseau Ouest Normand : 2 à 3 réunions par an**, en présentiel ainsi qu'en visioconférence, pour assurer la gestion administrative et financière, pour s'informer et débattre de sujets d'actualité et pour définir les modalités pratiques et les « castings » des Conférences.
- **Réunion départementale des EPCI et du Conseil départemental : 1 fois par an (1 dans chaque département)**, autour de la rentrée de septembre, en présentiel, pour faire un tour d'horizon des enjeux du moment et, le cas échéant, prévoir la modification des thématiques inscrites dans la feuille de route.
- **Réunion des DGS et DGA des EPCI et Conseil départementaux membres : 2 fois par an**, en présentiel, pour exposer et débattre des travaux du RON, échanger sur les enjeux perçus par les services à l'échelle de l'Ouest de la Normandie et identifier des problèmes communs de gestion des administrations et des territoires. Ce temps de « réseautage » est un moment privilégié pour se présenter et échanger sur les thèmes d'actualité de l'Ouest normand.

- **Equipe technique :**

1,4 ETP mis à disposition selon l'organisation suivante :

- Un manager du réseau à temps complet, mis à disposition par le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et dont la rémunération est intégralement prise en charge par la Communauté urbaine Caen la mer,
- Un directeur-adjoint à 10 %, mis à disposition par le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole,
- Un directeur général des services à 10 %, mis à disposition par l'AUCAME.
- Un support administratif, pour 2 x 10 %, mis à disposition par le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole.

- **Moyens :**

Budget modeste : 130 000 € de section de fonctionnement.

La moitié des recettes est versée par la CU Caen la mer, l'autre moitié vient des EPCI et des Conseils départementaux.

Pas de section d'investissement (mais investissements possibles si demande des membres).

# 2023 - Premiers travaux du nouveau Réseau Ouest Normand

- **Contribution** à la mise à jour du **Schéma stratégique « Vallée de la Seine »** ;
- Organisation de la **Conférence #1** « **Quel avenir pour les centres-villes et les centres-bourgs à l'heure des sobriétés ?** » ;
- Travail sur la **modification du SRADET** de Normandie ;
- Organisation de la **Conférence #2** « **La démographie dans l'Ouest de la Normandie : réalités, enjeux et perspectives** »



# Rapport d'activités 2023

Document sur 12 pages, avec :

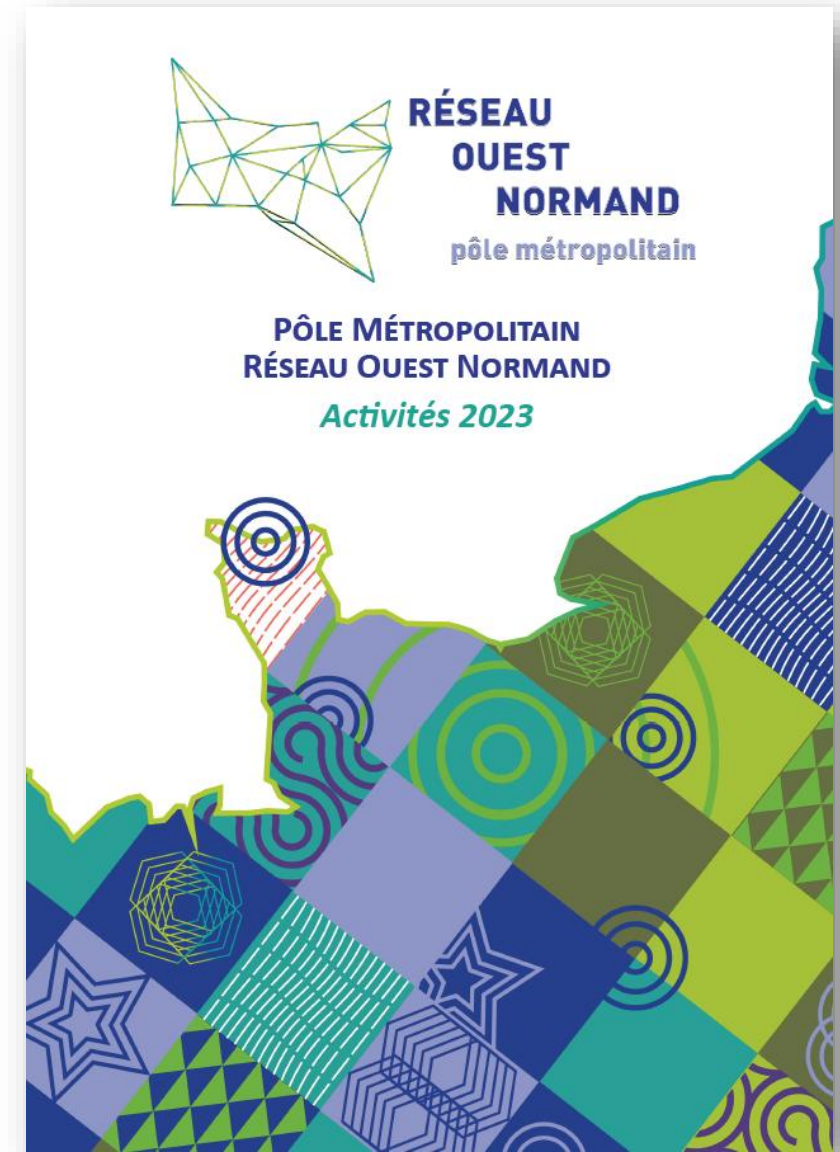
## Le Pôle métropolitain

### Le fonctionnement

- Les modalités de fonctionnement du Réseau
- Budget 2023

### Activités de 2023

- Installation du Réseau Ouest Normand
- Schéma de la Vallée de la Seine et CPIER
- Journée du Réseau Ouest Normand sur le thème « Quel avenir pour les centres-villes et les centre-bourgs à l'heure des sobriétés ? »
- Partage d'informations tout au long de l'année...
- Groupe de travail InterSCoT de l'Ouest normand sur la modification de mise en compatibilité du SRADDET avec la Loi Climat & résilience
- Sobriété foncière et Zéro artificialisation nette (ZAN)
- Déjeuners des exécutifs
- Journée du Réseau Ouest Normand sur le thème « La démographie dans l'Ouest de la Normandie : réalités, enjeux et perspectives »
- Site internet entièrement revu
- Perspectives 2024



# 2024 - Visite du CIREVE : Centre interdisciplinaire de réalité virtuelle

## Le changement climatique en Normandie Présentation du projet REVECot

Visite de la plus grande salle de réalité virtuelle de France en milieu universitaire

Simulation « Inondation par la mer prévue en 2100 dans une rue d'Etretat »



# 2024 - Rencontre avec les DGS et DGA des EPCI membres du Réseau Ouest Normand

Présentation de deux nouveaux membres

Présentation de la feuille de route 2024/206 et point d'actualités

Définition des modalités de fonctionnement entre l'équipe réseau et les directions des EPCI

Angles de travail : juridique, législatif, relations avec l'Etat

Interconnaissance, échange d'outils et de méthodologie

Etude de cas pratique



# 2024 - Présentation de la liste des projets d'envergure nationale et européenne pour la Normandie

La loi du 20 juillet 2023 dite «ZAN 2» a prévu un dispositif permettant que la consommation d'espaces emportée par les projets d'envergure nationale ou européenne (PENE) présentant un intérêt général majeur soit comptabilisée au niveau national, et non au niveau régional ou local.

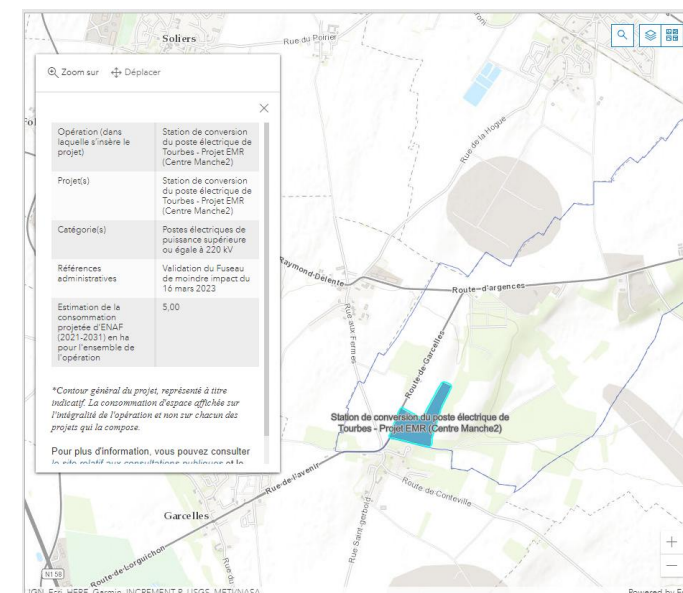
Début-2024, le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires a rendu publics les 424 PENE qui intégreraient l'enveloppe nationale dans le cadre du ZAN. En deux listes :

- Liste 1 de 167 projets, qui contient les plus matures et les plus précis ;
- Liste 2 composée de 257 projets, qui intègre des projets dont les contours restent à définir.

**Le Réseau Ouest Normand a organisé un travail technique et un lobbying politique pour défendre l'Ouest de la Normandie.**

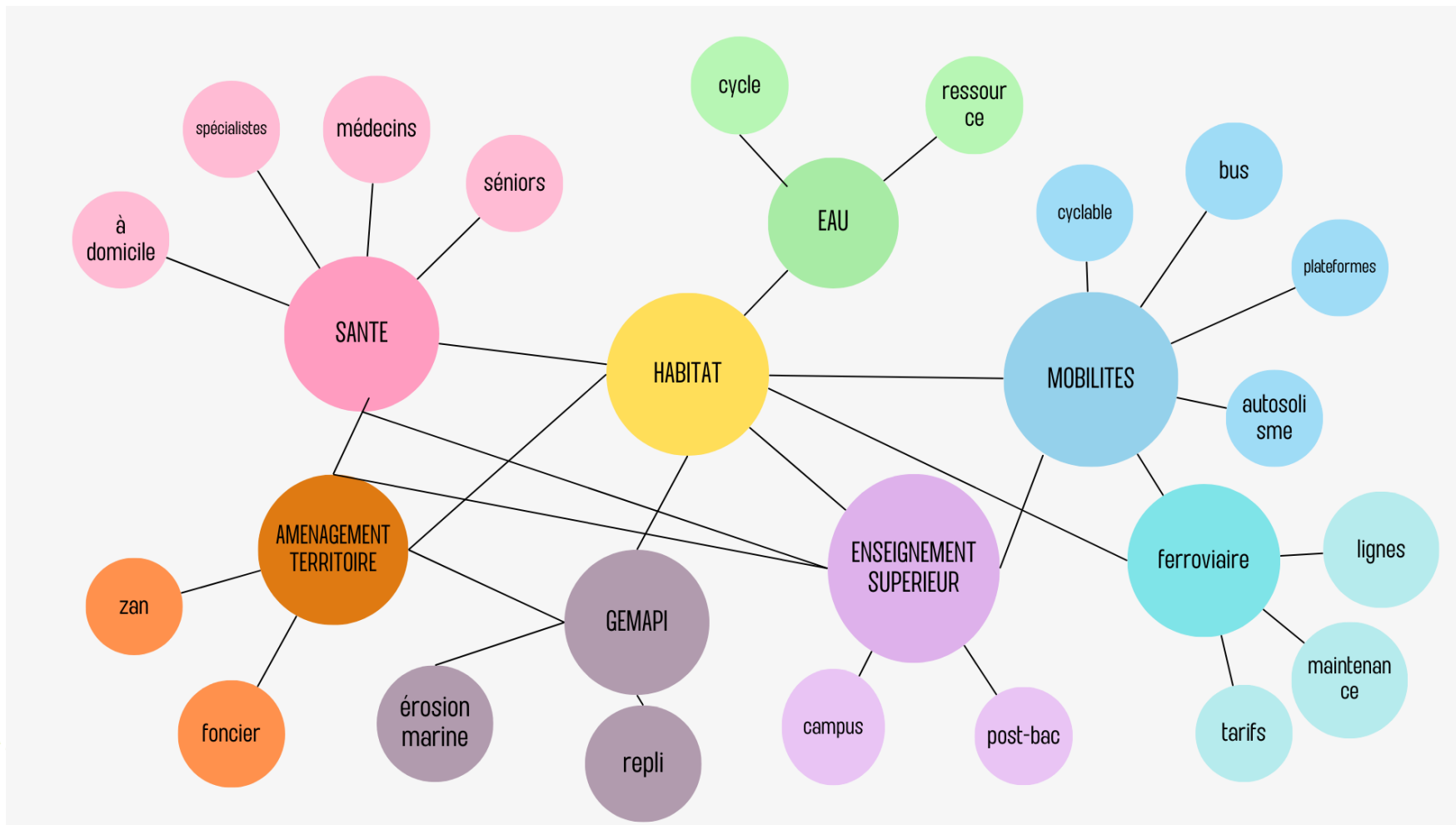
**4 projets, parmi les 10 défendus par le Réseau Ouest Normand, ont été ajoutés à la liste 1 de l'arrêté :**

- Site de conversion du poste électrique Tourbes – Projet EMR Centre Manche 2 (Bellengreville – 5 ha)
- Site de conversion du poste électrique Manuel – Projet EMR Centre Manche 2 (L'Etang-Bertrand - 6 ha)
- Usine CSBT Environnement (St-Martin-des-Entrées - 3 ha)
- Framatome Arc (La Hague - 3 ha)



# Feuille de route 2024-2026 : les problématiques identifiées

- Habitat
- Mobilités
- Santé
- Enseignement supérieur
- Aménagement du territoire
- Eau
- Gémapi

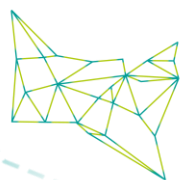


# Programme d'actions : calendrier 2024

Périodes	Actions	Travaux et Thématiques prévisionnels
Février 2024	Comité syndical	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> <b>Contribution aux Projets d'envergure nationale ou européenne</b>
	<b>Visite</b>	<b>Visite du CIREVE</b>
Printemps 2024	Commission	<i>Vie du Pôle métropolitain et actualités</i> Validation de la <b>feuille de route 2024-2026</b> Validation de la <b>convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 avec l'AUCAME</b>
	Comité syndical	<i>Vie du Pôle métropolitain, actualités et échanges</i> Validation de la <b>feuille de route 2024-2026</b> Validation de la <b>convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 avec l'AUCAME</b>
	Réunion DGS	<i>Actualités et échanges</i>
	Déjeuner des exécutifs	<i>Echelle départementale</i> <i>Actualités et échanges</i>
Automne 2024	<b>Conférence + Actes</b>	<b>Conférence : Habiter dans l'Ouest de la Normandie - perspectives pour bien habiter tout en conciliant :</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• les enjeux de sobriété foncière : 13 septembre à Lisieux</li> <li>• Les enjeux de réhabilitation du parc ancien et de vieillissement de la population : 4 octobre à Valognes</li> </ul>
	<b>Publication</b>	<b>Evolutions de l'origine géographique et du profil socio-économique des acquéreurs de biens immobiliers</b> <i>AUCAME (partenariat avec Caen la mer et Caen Normandie Métropole)</i>
Hiver 2024-2025	Commission	<i>Vie du Pôle métropolitain et actualités</i>
	Comité syndical	<i>Vie du Pôle métropolitain</i>
	<b>Conférence + Actes</b>	<b>Conférence : La santé face aux enjeux démographiques (ARS, témoignage de collectivités)</b>

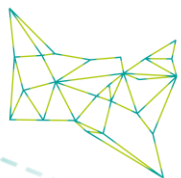
# Programme d'actions : calendrier 2025

Périodes	Actions	Travaux et Thématiques prévisionnels
Printemps 2025	Comité syndical	<i>Vie du Pôle métropolitain</i>
	<b>Conférence</b> <b>+ Actes</b>	<b>Conférence : Le ferroviaire dans l'Ouest de la Normandie (Région Normandie, SNCF Réseau et SNCF Voyageurs)</b>
	<b>Voyage d'étude</b>	<b>Thématique possible : L'eau, risque et ressource (GEMAPI et protection de la ressource – dans des territoires en Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire ou Hauts de France)</b>
	Réunion DGS	<i>Actualités et échanges</i>
	<b>Publication</b>	<b>Répertoire des bonnes pratiques de la sobriété foncière en Normandie</b> <i>AUCAME (partenariat avec Région Normandie et EPFN)</i>
Automne 2025	Déjeuner des exécutifs	<i>Echelle départementale</i> <i>Actualités et échanges</i>
	Comité syndical	<i>Vie du Pôle métropolitain</i>
	<b>Conférence</b> <b>+ Actes</b>	<b>Conférence : L'eau et le changement climatique</b>
	<b>Publication</b>	<b>Recollement des enquêtes mobilités de l'Ouest de la Normandie</b> <i>AUCAME (actualisation comme suite à la nouvelle EMC<sup>2</sup> de la CU Caen la mer)</i>
Hiver 2025-2026	Commission	<i>Vie du Pôle métropolitain et actualités</i>
	Comité syndical	<i>Vie du Pôle métropolitain</i>
	<b>Visite</b>	Visite d'un équipement fort du territoire (exemple : Orano, EPR, IMEC, Faurecia, éolien en mer...)



# Programme d'actions : calendrier 2026

Périodes	Actions	Travaux et Thématiques prévisionnels
Printemps 2026	Réunion DGS	<i>Actualités et échanges</i>
Eté 2026	Comité syndical <b>Conférence</b> <b>+ Actes</b>	<i>Installation du Comité syndical</i> <b>Thématique possible : L'Ouest de la Normandie, particularités et forces du territoire face aux enjeux de développement</b>
Automne 2026	Déjeuner des exécutifs	<i>Echelle départementale</i> <i>Actualités et échanges</i>
	Comité syndical <b>Conférence</b> <b>+ Actes</b>	<i>Vie du Pôle métropolitain</i> <b>Conférence (thème et modalités à définir par les élus issus des élections)</b>



# 2024 – Déploiement du programme d'actions 2024/2026

Organisation de **Conférences « Comment bien habiter dans l'Ouest de la Normandie » en 2 volets :**

« perspectives pour bien habiter avec les enjeux de sobriété foncière » ;

« perspectives pour bien habiter face aux enjeux de réhabilitation du parc ancien et de vieillissement de la population » ;

Publication « **Evolutions de l'origine géographique et du profil socio-économique des acquéreurs de biens immobiliers** » réalisée par **l'AUCAME**



# 2024 – Publications

Fôle métropolitain Réseau Ouest Normand - Actes#3-1



## LES ACTES DES CONFÉRENCES DU RÉSEAU OUEST NORMAND

Conférence du 13 septembre 2024  
Lisieux

### Habiter dans l'Ouest de la Normandie #1 Perspectives pour bien habiter avec les enjeux de sobriété foncière


Le Réseau Ouest Normand a validé sa feuille de route triennale début 2024. Parmi les thématiques de travail retenues, l'habitat est naturellement apparu comme le sujet majeur à aborder. C'est en effet un point névralgique vers lequel convergent beaucoup de politiques : les plans stratégiques, les programmes d'action, les aménagements... Sans logement, comment vivre, travailler, se déplacer, grandir, vieillir, se soigner, étudier, et profiter de notre magnifique territoire aux paysages à préserver. Comment bien habiter constitue une préoccupation pour chaque citoyen ; c'est la question à laquelle les membres du Réseau Ouest Normand ont choisi d'apporter des éléments de réponse par une Conférence en deux volets.

Ce premier volet a été consacré aux perspectives pour bien habiter avec les enjeux de sobriété foncière. C'est par un discours hétérodoxe que notre expert, Jean-Marc OFFNER, a engagé les débats et a notamment placé les territoires périurbains et rurbains au centre des enjeux.

Répondre aux besoins des Normands et travailler avec l'existant ne peut être le résultat d'un urbanisme de la calculette. Décloisonner, créer des continuités, penser collectivement et travailler collaborativement sont les chemins à emprunter pour créer le bien habiter dans l'Ouest de la Normandie de demain.




Fôle métropolitain Réseau Ouest Normand - Actes#3-2




## LES ACTES DES CONFÉRENCES DU RÉSEAU OUEST NORMAND

Conférence du 4 octobre 2024  
Valognes

### Habiter dans l'Ouest de la Normandie #2 Perspectives pour bien habiter face aux enjeux de réhabilitation du parc ancien et de vieillissement de la population

Le Réseau Ouest Normand a validé sa feuille de route triennale début 2024. Parmi les thématiques de travail retenues, l'habitat est naturellement apparu comme le sujet majeur à aborder. C'est en effet un point névralgique vers lequel convergent beaucoup de politiques : les plans stratégiques, les programmes d'action, les aménagements... Sans logement, comment vivre, travailler, se déplacer, grandir, vieillir, se soigner, étudier, et profiter de notre magnifique territoire aux paysages à préserver. Comment bien habiter constitue une préoccupation pour chaque citoyen ; c'est la question à laquelle les membres du Réseau Ouest Normand ont choisi d'apporter des éléments de réponse par une Conférence en deux volets.

Au cours de ce deuxième volet, nous avons abordé, d'une part, les questions liées à la nécessaire réhabilitation du parc ancien et les difficultés qu'elle soulève : volume considérable du parc de logements concernés, délais trop contraints, manque de filière structurée... et, d'autre part, les questions relatives au vieillissement de la population, qui sont liées. Comment inciter les personnes âgées seules à partager un grand appartement ? Comment les inciter à déménager vers un logement plus adapté mais qui implique de quitter un environnement, un voisinage, des habitudes de vie ancrées depuis des années ? Car le logement est un facteur social et sociétal majeur, tel que nous l'a expliqué Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, notre expert. Le Béguinage Solidaire de Valognes est un exemple inspirant qui apporte ce bien-vivre ensemble et une ouverture vers la ville dans un logement confortable et adapté, luttant ainsi contre l'isolement et le repli sur soi des séniors.



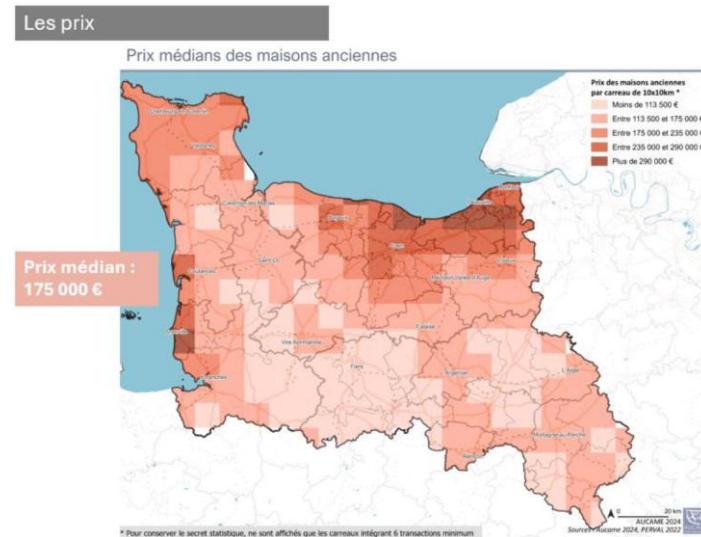


## Panorama 2022 des dynamiques des marchés de l'habitat ancien dans l'ouest de la Normandie



### Exploitation de la base de données PERVAL 2022 des transactions immobilières

Octobre 2024

# Rapport d'activités 2024

Document sur 12 pages, avec :

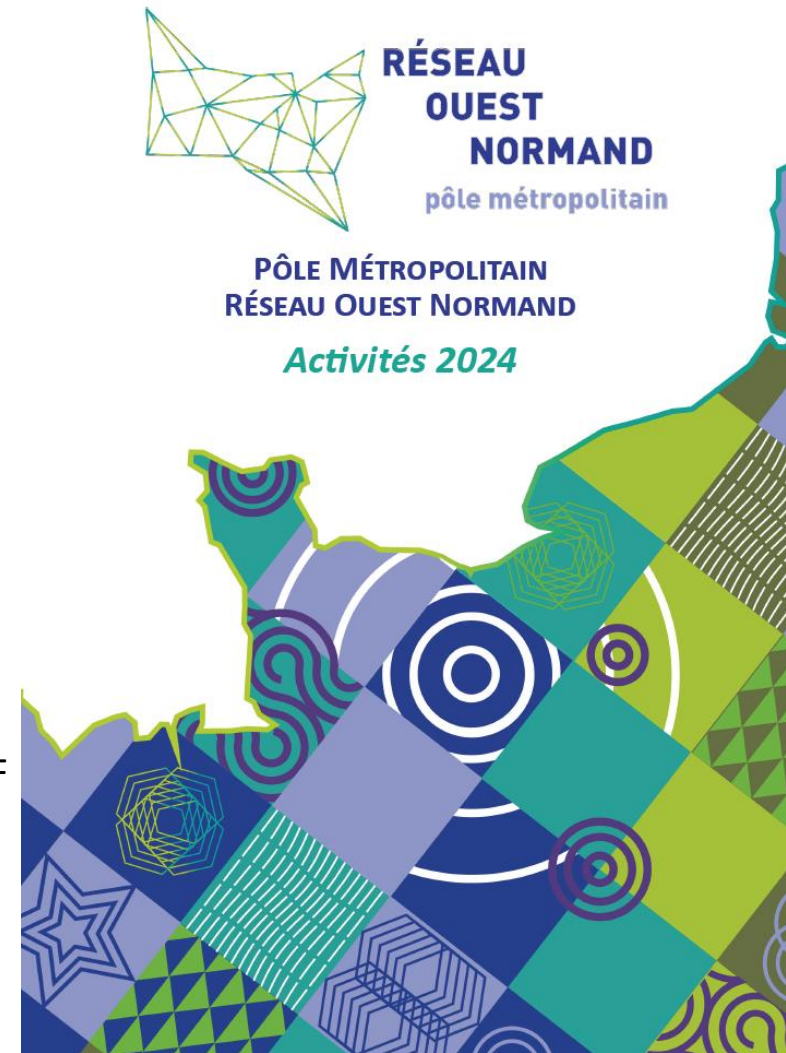
## Le Pôle métropolitain

### Le fonctionnement

- Les modalités de fonctionnement du Réseau
- Budget 2024

### Activités de 2024

- Installation du Nouveau Président du Réseau Ouest Normand
- Visite du CIREVE
- Contribution politique à la liste des projets d'envergure nationale et européenne
- Contribution politique sur la mesure de la consommation foncière avec CCF
- Contribution politique sur la mesure de l'artificialisation avec l'OCS GE
- Journée du Réseau Ouest Normand sur le thème « Bien habiter avec les enjeux de sobriété foncière »
- Partage d'informations tout au long de l'année...
- Déjeuners des exécutifs
- Journée du Réseau Ouest Normand sur le thème « Bien habiter face aux enjeux de réhabilitation du parc ancien et de vieillissement de la population »
- Publication du panorama des dynamiques des marchés de l'habitat ancien dans l'Ouest de la Normandie
- Perspectives 2025



# 2025 – Déploiement du programme d'actions 2024/2026

Organisation de la **Conférence « Comment concilier démographie générale et démographie médicale pour une meilleure offre de soins dans l'Ouest de la Normandie »**

Création et mise en place d'un **groupe de travail ferroviaire à la demande des élus**

Organisation d'une Journée d'étude sur la gestion du risque submersion

Organisation de la **Conférence « Résilience des réseaux dans l'Ouest de la Normandie »** notamment en lien avec l'eau (inondation-submersion, retrait-gonflement, etc.)

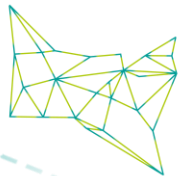


# Le Réseau Ouest Normand

- Favoriser les **échanges réguliers** avec ses membres
- Renforcer la **cohésion** et créer un socle de **confiance**
- **S'informer et débattre**
- **Porter ensemble des sujets majeurs**
- **Prendre des positions communes**
- **Réussir collectivement**

*Une structure souple et flexible  
pour porter la voix de l'Ouest de la Normandie*

*Une structure qui s'adapte aux demandes de ses membres  
pour innover sur des sujets d'intérêt régional*



# RÉSEAU OUEST NORMAND

pôle métropolitain

## Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand

16 rue Rosa Parks  
CS 52700 - 14027 CAEN Cedex 9  
Tél. : 02.31.86.39.00

<https://polesmetropolitains.fr/reseau-ouest-normand/>

